



## **FICHE DE PRESENTATION COLLEGE AIME CESAIRE VAULX EN VELIN**

2, rue des frères Bertrand  
69120 Vaulx-en-Velin  
Tel : 04/78/80/63/96  
Fax : 04/72/04/58/56  
Mel : ce.0691666L@ac-lyon.fr

### **Présentation de l'établissement :**

Le collège Aimé Césaire, situé dans la banlieue est de Lyon, à Vaulx-en-Velin, a réintégré ses locaux entièrement restructurés à la rentrée 2011. Il est classé REP+.

Chaque salle d'enseignement dispose désormais d'un tableau blanc interactif, ordinateur et vidéo projecteur. Préfigurateur du plan numérique, tous les élèves et professeurs de 5<sup>ème</sup> sont dotés d'une tablettes numérique (le plan prévoit de terminer la dotation pour tous les élèves à la rentrée 2017). Un travail de formation et de réflexion sur les usages pédagogiques de ce nouvel outil est d'ores et déjà entamé au sein des équipes disciplinaires.

L'établissement a connu depuis ces dernières années une forte hausse d'effectifs ; il scolarise désormais environ 640 élèves répartis, à la rentrée 2015, dans 24 divisions de collège et 4 divisions de SEGPA (ateliers : HAS et Vente), un Dispositif UPE2A et une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (Troubles des Fonctions Cognitives). L'ouverture d'un nouveau collège permettra de réduire les effectifs dans les prochaines années.

Le nombre d'élèves, important pour un collège REP+, pèse sur le climat scolaire même si des progrès sensibles ont été enregistrés cette année. La posture d'autorité nécessite une bonne capacité à allier bienveillance et exigence, fermeté et sérénité.

Le collège propose également des sections sportives (handball et Futsal), et des ateliers divers (chorale, comédie musicale, théâtre, jardin, scientifique, club presse, atelier artistique).

Dans le cadre de la réforme du collège, étant classé en REP+, le collège conserve la possibilité d'offrir une seconde langue dès la 6<sup>ème</sup>. L'EPI langues et culture de l'antiquité mis en place en 5<sup>ème</sup> sera prolongé par l'enseignement de complément pour les élèves volontaires jusqu'en 3<sup>ème</sup>.

Le collège est en dispositif REP+ et travaille, dans une logique de Réseau, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique et éducatif au service de la réussite de tous les élèves.

Il développe des dispositifs d'aide et d'accompagnement sur tous les niveaux. L'AP est construit à partir des besoins élèves identifiés et est centré sur la maîtrise de la lecture. Un dispositif d'accompagnement personnalisé (DAP) permet de prendre en charge les élèves en rupture scolaire ou en grande difficultés. Cet accompagnement se fait prioritairement au sein de la classe. Le travail de co-intervention en cycle 3 existe depuis 3 ans sous différentes formes dans le but de favoriser la continuité des apprentissages et des pratiques pédagogiques. Tous les enseignants de 6<sup>ème</sup> ont dans leur service un temps de co-intervention en école à moduler sur l'année.

Un travail a été engagé depuis plusieurs années autour de la question de l'évaluation. Depuis cette année, le collège a adopté l'évaluation par compétences pour tous les niveaux. Ce travail s'accompagne d'une réflexion sur la progressivité des apprentissages dans chaque discipline.

Des expérimentations pédagogiques sont menées dans certaines classes, travail en îlots, classe inversée, renforcement positif, ....

Un dispositif d'accueil des nouveaux est en place depuis 3 ans. Il s'agit d'un travail entre pairs exclusivement visant dans un premier temps à accueillir les nouveaux arrivés puis dans un second temps pour les volontaires à s'engager dans l'analyse de pratiques à l'aide de l'outil vidéo.

Les observations croisées sont encouragées, les co-interventions sont préférées aux dédoublements car nous pensons que les échanges de pratiques sont la meilleure façon de faire évoluer notre pédagogie.

### LES MISSIONS SPECIFIQUES

*Les missions spécifiques s'inscrivent dans les objectifs définis dans le projet d'établissement et le contrat d'objectif du Réseau. Elles répondent aux attentes du programme REP+.*

En plus de sa mission première d'enseignant de sa discipline, pourront être attribuées au titulaire du poste les fonctions et missions suivantes (pour quelques heures) :

- Possibilité d'heures en co-intervention, avec les professeurs du collège ou des professeurs des écoles primaires du Réseau, sur des heures de cours classiques ou d'aide aux devoirs, méthodologie, etc...
- Implication dans les PPRE Passerelles CM2 et 6<sup>ème</sup>.
- Prise en charge d'heures d'accompagnement personnalisé.
- Prise en charge d'heures d'aide aux devoirs et méthodologie.
- Possibilité de participer au D.A.P, Dispositif d'Accompagnement Personnalisé, pour les élèves en rupture scolaire ou en grandes difficultés.

Ces missions entrent dans les axes du contrat d'objectifs du Réseau du collège Aimé Césaire qui s'articule autour de 2 axes:

AXES	OBJECTIFS
Axe 1 : Langues et langages pour communiquer	<b>Objectif A :</b> Consolider les compétences de base au niveau du langage, de la lecture et de l'écriture
	<b>Objectif B :</b> Privilégier l'oral dans les pratiques pédagogiques et les situations d'évaluation. Renforcer les formes d'expression non verbale et corporelle.
Axe 2 : Les méthodes et les outils pour apprendre	<b>Objectif A :</b> Harmoniser les pratiques et les outils pour renforcer l'autonomie de l'élève.

Compétences particulières attendues :

- Goût pour le travail en équipe
- Réflexion pédagogique
- Capacité à allier bienveillance et exigence dans la relation à l'élève
- Capacité à poser son autorité de manière sereine